

■ **Fondation de prévoyance de Steria Informatique SA/AG**, à Genève (FOSC du 19.08.2002, p. 6). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 29.01.2004, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal no 1593 du 05.02.2004
(02114080 / CH-660.2.602.000-8)